

TABLE DES MATIERES

Remerciement	III
Liste des auteurs	V
Sommaire	IX
Supplément Internet à l'ouvrage	XIII
Préface par Mireille Delmas-Marty.....	XV
<i>Introduction. La RSE saisie par le droit : généalogie d'une recherche juridique sur la RSE</i> par Kathia Martin-Chenut et René de Quenaudon.....	1
1. Genèse de la recherche.....	2
1.1. Premier constat : la RSE est nécessairement encadrée par des normes de <i>soft law</i>	3
1.2. Deuxième constat : la RSE a rejoint la démarche de développement durable et est encadrée par des normes de <i>hard law</i>	3
1.3. Troisième constat : le noyau dur de la RSE.....	4
1.4. Quatrième constat : la force d'attraction de la RSE.....	6
1.5. Cinquième constat : l'évolution de la notion de RSE dans l'espace normatif européen.....	6
2. L'originalité de la recherche.....	7
2.1. Un thésaurus pour cartographier les outils juridiques identifiés.....	8
2.2. Une recherche faisant interagir différentes branches du droit.....	8
2.3. Une recherche avec une dimension internationale et comparative.....	8
2.4. Une recherche prospective avec un large périmètre.....	9
2.5. Une recherche utile aux « opérateurs du droit ».....	9
3. Développement de la recherche.....	10
3.1. L'identification des outils juridiques mobilisables par ou pour la RSE....	10
3.2. La présentation des outils identifiés.....	11
<i>Un thésaurus pour cartographier les outils juridiques mobilisés par la RSE-O</i> par Françoise Curtit.....	15
1. Identifier les outils juridiques mobilisés par la RSE-O.....	15

SOUS LA DIRECTION DE KATHIA MARTIN-CHENUT ET RENE DE QUENAUDON

1.1. Un système d'organisation des savoirs.....	15
1.2. Un instrument de libre accès aux connaissances.....	17
2. Représenter un vocabulaire structuré.....	17
2.1. La constitution du lexique.....	18
2.2. La rédaction des fiches.....	19
2.3. L'élaboration de la structure relationnelle.....	20
3. Mutualiser et échanger les connaissances.....	21
3.1. Le repérage d'outils communs.....	21
3.2. La mise en évidence des interactions entre outils.....	22

1^{ère} partie :

La rencontre entre la RSE et différentes branches du droit

<i>Panorama en droit international des droits de l'homme</i> par Kathia Martin-Chenut.....	27
1. La responsabilité des entreprises au sein des Nations unies : de l'entreprise prédatrice à l'entreprise protectrice des droits de l'homme ?.....	29
1.1. Les violations des droits de l'homme et les premières initiatives : un projet de Code de conduite des entreprises multinationales.....	30
1.2. Le Pacte Mondial : l'ouverture des Nations unies à la participation des entreprises.....	31
1.3. Le Projet des Normes : la tentative avortée d'adoption d'un texte contraignant.....	33
1.4. Les Principes directeurs des Nations unies.....	34
1.5. Le Conseil des droits de l'homme et l'adoption d'un instrument contraignant.....	37
2. L'Irradiation des Principes directeurs des Nations unies.....	37
2.1. Des standards internationaux répandus dans divers espaces normatifs.....	38
2.2. Vers la construction de standards régionaux ?.....	39
3. Le droit international des droits de l'homme vecteur de durcissement de la RSE.....	43
3.1. Des outils juridiques mobilisables au niveau international.....	43
3.2. Des outils juridiques mobilisables au niveau interne.....	46
<i>Panorama en droit international humanitaire</i> par Jelena Aparac.....	49
1. Le droit international humanitaire : le droit dur applicable aux entreprises.....	52
1.1. Les règles pertinentes applicables aux conflits armés internationaux.....	56

702

LA RSE SAISIE PAR LE DROIT

1.2. Les règles pertinentes applicables aux conflits armés non internationaux.....	57
2. La responsabilité internationale pour la violation du DIH imputable aux entreprises multinationales : au-delà de la responsabilité sociale.....	57
3. Les instruments de la <i>soft law</i> : une faible prise en compte des conflits armés.....	59
3.1. La RSE : renforcement limité du DIH en période de conflit armé.....	60
3.2. La RSE : la responsabilité très limitée en période de conflit armé.....	65
<i>Panorama en droit de l'Union européenne</i> par Frédérique Berrod, Aude Bouveresse.....	67
1. Une responsabilité plus sociale qu'environnementale promue par l'Union européenne.....	69
1.1. L'internalisation par l'Union des principes onusiens et de l'OIT.....	69
1.2. L'apparent paradoxe de la valorisation par l'Union du volet social de la RSE.....	71
2. La responsabilité des États membres dans la juridicisation de la RSE.....	74
2.1. Les vertus de la <i>soft law</i> comme vecteur d'une RSE effective.....	74
2.1.1. La nature complexe de la Communication de 2011.....	75
2.1.2. Les effets de la Communication de 2011.....	76
2.2. La gouvernance européenne de la RSE.....	79
<i>Panorama en droit social</i> par René de Quenaudon.....	81
1. Liberté syndicale et droit de négociation collective.....	84
1.1. Cela recouvre.....	84
1.2. Outils d'imputation durs de responsabilité (droit français).....	84
1.3. Outils d'imputation « souples » de responsabilité.....	85
2. L'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.....	85
2.1. Contenu de l'interdiction.....	85
2.2. Outils d'imputation « durs » de responsabilité (droit français).....	86
2.3. Outils d'imputation « souples » de responsabilité.....	86
3. L'abolition du travail des enfants.....	86
3.1. Contenu de l'interdiction.....	86
3.2. Outils d'imputation « durs » de responsabilité (droit français).....	87
3.3. Outils d'imputation « souples » de responsabilité.....	87
4. L'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.....	88
4.1. Contenu de l'interdiction.....	88
4.2. Outils d'imputation « durs » de responsabilité (droit français).....	88
4.3. Outils d'imputation « souples » de responsabilité.....	88

SOUS LA DIRECTION DE KATHIA MARTIN-CHENUT ET RENE DE QUENAUDON

5. Autres droits compris dans la <i>Déclaration de principes tripartite de l'OIT sur les entreprises multinationales et la politique sociale</i> de 1977, révisée en 2006.....	89
5.1. Droits figurant dans les conventions techniques de l'OIT.....	89
5.2. Outils d'imputation « durs » de responsabilité (droit français).....	89
5.3. Outils d'imputation « souples » de responsabilité.....	89
6. Droits relatifs à l'environnement du travail. Conventions OIT.....	90
6.1. Conventions contenant les droits.....	90
6.2. Outils d'imputation « durs » de responsabilité (droit français).....	91
6.3. Outils d'imputation « souples » de responsabilité (droit français).....	91
7. Droit de l'Union.....	92
7.1. Les textes pouvant être relevés.....	92
7.2. Outils d'imputation « durs » de responsabilité (droit français).....	93
7.3. Outils d'imputation « souples » de responsabilité.....	93
8. Droit conventionnel.....	93
8.1. Sources de responsabilité.....	93
8.2. Outils d'imputation « durs » de responsabilité (droit français).....	94
8.3. Outils d'imputation « souples » de responsabilité.....	94
9. Droit législatif, réglementaire et jurisprudentiel.....	94
9.1. Sources d'obligations.....	94
9.2. Outils d'imputation « durs » de responsabilité (droit français).....	94
9.3. Outils d'imputation « souples » de responsabilité.....	95
<i>Panorama en droit de l'environnement</i> par Adélie Pomade.....	97
1. L'impact sur la branche environnementale des normes juridiques internationales en matière de RSE.....	98
2. Un corpus normatif en constant développement en droit interne.....	100
3. Un développement croissant des outils juridiques ou empiriques source d'engagement de la responsabilité.....	101
<i>Panorama en droit économique</i> par Nicolas Cuzacq.....	103
<i>Panorama en droit pénal</i> par Juliette Tricot et Luca d'Ambrosio.....	111
Introduction : RSE et droit pénal, ou l'histoire d'une rencontre inattendue et pourtant inévitable.....	111
1. L'immixtion de la RSE dans le droit pénal.....	113
1.1. L'immixtion conditionnée : le choix d'un modèle de responsabilité hospitalier.....	113
1.1.1. La condition du champ d'application de la responsabilité pénale.....	114

LA RSE SAISIE PAR LE DROIT

1.1.2. La condition des critères d'imputation de la responsabilité pénale	117
1.2. L'immixtion autorisée : la présence de catégories pénales accueillantes	119
1.2.1. L'autorisation tirée de l'appréciation de la faute pénale.....	119
1.2.2. L'autorisation donnée par l'interprétation du texte pénal.....	120
2. La prise en compte de la RSE par le droit pénal	121
2.1. Une prise en compte nécessaire mais insuffisante.....	122
2.2. Une prise en compte nécessaire mais excessive ?	123
2.2.1. Le volet substantiel de la <i>compliance</i>	124
2.2.2. Le volet procédural de la <i>compliance</i>	127
Conclusion : RSE et Droit pénal, le récit à venir d'un enrichissement mutuel ou d'un appauvrissement réciproque ?.....	128

2^e partie : Qui répond ?

I – L'entreprise et le dépassement de l'approche organique

<i>Le droit de l'Union européenne et la notion d'entreprise : donner un sens juridique à l'exercice de l'activité économique</i> par Frédérique Berrod, Antoine Ullestad.....	135
1. La marchandisation de la définition de l'entreprise.....	137
1.1. Saisir par le droit la substance active de l'entreprise	137
1.2. L'entreprise est une personne économique	139
2. La tentative de lever le voile de l'apparence de la personnalité morale	141
2.1. L'entreprise est une organisation	141
2.2. La matérialisation de la sphère d'influence de l'entreprise	144
3. L'entreprise comme organisation politique	145
3.1. L'entreprise, acteur de la promotion de valeurs communes.....	145
3.2. L'entreprise, génératrice de responsabilité juridique	147
<i>Groupe d'entreprises</i> par Marguerite Kocher, Emmanuel Leroux, Pedro Nicoli.....	151
1. Des techniques d'imputation de responsabilité éprouvées mais limitées	151
1.1. En droit du travail.....	152
1.1.1. En droit du travail français.....	152
1.1.2. En droit du travail brésilien (et latino-américain).....	155
1.2. En droit économique de la concurrence	157
2. Des techniques d'imputation de responsabilité émergentes (voire prospectives)	162

705

SOUS LA DIRECTION DE KATHIA MARTIN-CHENUT ET RENE DE QUENAUDON

2.1. L'encadrement juridique des réseaux d'entreprises. Aspects de droit du travail	162
2.1.1. Les nouveaux visages de la subordination en droit brésilien	162
2.1.2. L'encadrement des relations de sous-traitance en droit français.....	165
2.2. Vers une entité socialement responsable ?	168
<i>Personne(s) morale(s) et personne(s) physique(s) : comment renouveler l'approche personnaliste ? Réflexions à partir du droit pénal</i> par Juliette Tricot.....	173
1. La RSE : révélateur de « l'impasse » personnaliste	174
1.1. L'écran de la personnalité morale	175
1.1.1. L'opacité du voile social.....	175
1.1.2. La levée du voile social	178
1.2. L'écran des personnes physiques	180
1.2.1. Un écran conceptuel.....	180
1.2.2. Un écran bien réel.....	183
2. La RSE : des outils pour sortir de l'impasse ?	185
2.1. Saisir l'organisation responsable	185
2.1.1. La RSE, « activateur » d'outils juridiques	185
2.1.2. La RSE, fournisseur d'outils pour la responsabilité juridique.....	187
2.2. Penser la responsabilité des organisations.....	189
2.2.1. Une « responsabilité organisationnelle »	189
2.2.2. Une responsabilité de prévention.....	190
<i>Les droits fondamentaux des entreprises : outils ou obstacles à l'imputation de responsabilité ?</i> par Emilie Schwaller	193
1. La reconnaissance de droits fondamentaux aux entreprises.....	193
1.1. Une reconnaissance laborieuse.....	194
1.1.1. Des droits initialement réservés aux personnes physiques	194
1.1.2. L'admission progressive des « droits de l'homme de l'entreprise »	195
1.2. Une reconnaissance encadrée, source d'obligations dans le chef des entreprises.....	196
1.2.1. La reconnaissance encadrée de droits au bénéfice des entreprises	196
1.2.2. Une source d'obligations pour les entreprises	197
2. Les droits fondamentaux et l'imputation des responsabilités de l'entreprise	199
2.1. L'imputation des responsabilités de l'entreprise	199
2.1.1. Les différentes formes de responsabilité de l'entreprise.....	199

LA RSE SAISIE PAR LE DROIT

2.1.2. Les différentes formes d'imputation de responsabilité	200
2.2. La protection des droits fondamentaux de l'entreprise dont la RSE est imputée.....	202
2.2.1. L'« imputation » de la RSE par les investisseurs.....	202
2.2.2. L'« imputation » de la RSE par le salarié	203
2.2.3. L'« imputation » de la RSE par l'acheteur, public ou privé	203
Conclusion	205

**II – L'entreprise et le renouvellement de l'approche fonctionnelle
ou finaliste**

<i>L'entreprise sociale comme modèle d'entreprise RSE</i> par Frédérique Berrod, Fleur Laronze, Emilie Schwaller	209
1. Un nouveau modèle d'entreprise à objet social	210
1.1. L'entreprise sociale, modèle novateur d'entreprise	210
1.2. Un nouvel agencement de l'objet social	212
2. Un moyen de prendre la RSE au sérieux	215
2.1. Faciliter la conciliation entre l'activité économique et la dimension sociale et environnementale	216
2.2. La juridicisation de l'écosystème.....	218
<i>RSE et intérêt social</i> par Yvonne Muller.....	223
1. RSE et objet social	223
2. RSE et intérêt social	227
<i>La souveraineté étatique à l'épreuve de l'autorégulation : le cas des entreprises militaires et de sécurité privées</i> par Isabelle Fouchard	233
1. La mosaïque d'initiatives d'autorégulation mobilisées en faveur de la responsabilisation des EMSP et de leurs employés/employeurs.....	238
1.1. Les initiatives générales conjuguant sécurité et droits de l'homme.....	238
1.2. Les initiatives spécifiques aux EMSP	239
2. Les interactions normatives : les outils de RSE en renfort du droit contraignant.....	242
2.1. Fonction de codification du droit existant.....	242
2.2. Fonction de renforcement du droit dur par les États.....	245
2.3. Fonction de précision des obligations à la charge des entreprises.....	246
3. La notion de « fonctions intrinsèquement étatiques » : une limite nécessaire à l'autorégulation ?	249
3.1. L'externalisation croissante de l'usage de la force conforme au droit international	249
3.2. La souveraineté étatique à l'épreuve de l'autorégulation	253

SOUS LA DIRECTION DE KATHIA MARTIN-CHENUT ET RENE DE QUENAUDON

3^e partie : Comment répondre ?

I – Répondre de sa gouvernance

<i>L'obligation de transparence ou la pierre angulaire de la responsabilité sociétale des entreprises</i> par Virginie Mercier	261
1. L'information extra-financière constitue un levier en faveur d'une gouvernance d'entreprise durable et responsable.....	264
1.1. Une extension progressive du champ d'application de l'information extra-financière	267
1.2. Le contenu de l'information extra-financière	271
2. La crédibilité de l'information extra-financière favorise la promotion de la RSE	274
2.1. Le dispositif de contrôle assure la fiabilité de l'information diffusée	275
2.2. Un risque juridique non négligeable.....	277
Conclusion	279
<i>Les normes unilatérales et négociées d'entreprise</i> par Fleur Laronze, Mathilde Frapard	281
1. La force juridique des normes créées par les acteurs sociaux : de l'autonomie à l'hétéronomie	284
1.1. La force juridique des codes de conduite	284
1.1.1. Une force juridique d'emprunt	285
1.1.2. L'induction de la méthode d'analyse	287
1.2. La force juridique des ACI.....	288
1.2.1. Les parties prenantes à l'accord.....	289
1.2.2. L'objet de l'accord.....	292
2. Les effets juridiques des normes créées par les acteurs sociaux : de l'initiative à l'imputation de responsabilité.....	295
2.1. Les effets juridiques des codes de conduite.....	295
2.1.1. La juridicisation des codes de conduite ou la recherche d'efficacité ?.....	295
2.1.2. L'application des codes de conduite ou l'efficacité éprouvée ?	297
2.2. Les effets juridiques des clauses d'un ACI.....	297
2.2.1. Les techniques d'interprétation des clauses	298
2.2.2. L'utilisation de mécanismes juridiques et extra-juridiques	300
<i>La conformité, outil de juridicisation de la RSE et de transformation du droit</i> par Juliette Tricot.....	303

LA RSE SAISIE PAR LE DROIT

1. Saisir la conformité : essai de reconstruction d'un concept transformateur de la règle juridique	304
1.1. Un langage.....	305
1.2. Une réponse.....	306
1.3. Une relation	307
2. Mobiliser la conformité : essai de classification des usages d'un concept vecteur de responsabilité juridique	308
2.1. L'essor des programmes de conformité.....	309
2.1.1. La promotion des programmes de conformité.....	309
2.1.2. L'expansion du périmètre des programmes : l'empire de la conformité.....	311
2.2. Le rôle des programmes de conformité	313
2.2.1. Le rôle sanctionnateur.....	314
2.2.2. Le rôle responsabilisateur	316
2.2.3. Le rôle procédural.....	317
La RSE et l'outil comptable par Yvonne Muller.....	321
1. Modèles comptables et entreprises.....	321
2. Modèles comptables et responsabilité sociale des entreprises	323
3. Le <i>reporting</i> extra financier et le droit français	327
Pacte mondial et procédure d'exclusion par René de Quenaudon	331
1. Les sources d'imputation de responsabilité	332
1.1. Outils d'imputation de responsabilité fondés sur des principes tirés de la Charte internationale des droits de l'homme	333
1.1.1. Principe 1 et outils d'imputation de responsabilité.....	333
1.1.2. Principe 2 et outils d'imputation de responsabilité.....	335
1.2. Outils d'imputation de responsabilité fondés sur des principes tirés de la Déclaration de l'OIT du 18 juin 1998	336
1.2.1. Principe 3 et outils d'imputation de responsabilité.....	337
1.2.2. Principe 4 et outils d'imputation de responsabilité.....	338
1.2.3. Principe 5 et outils d'imputation de responsabilité.....	339
1.2.4. Principe 6 et outils d'imputation de responsabilité.....	340
1.3. Outils d'imputation de responsabilité fondés sur des principes tirés de la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement.....	341
1.3.1. Principe 7 et outils d'imputation de responsabilité.....	341
1.3.2. Principe 8 et outils d'imputation de responsabilité	342
1.3.3. Principe 9 et outils d'imputation de responsabilité.....	343
1.4. Outils d'imputation de responsabilité fondés sur un principe tiré de la convention des Nations unies contre la corruption (CNUCC).....	343

SOUS LA DIRECTION DE KATHIA MARTIN-CHENUT ET RENE DE QUENAUDON

2. La procédure d'exclusion du Pacte, un dispositif à transformer	344
2.1. La procédure d'exclusion prévue par le Pacte.....	344
2.2. Un dispositif à transformer.....	346

II- Répondre de son dommage

Sanctions économiques ou comment faire des acteurs du marché des militants RSE par Emmanuel Leroux

349

1. L'instauration d'un écosystème d'informations RSE, un préalable nécessaire à une sanction économique.....	351
1.1. L'obligation d'informer pesant sur les entreprises	351
1.1.1. Informer sur ses engagements et sur ses produits.....	351
1.1.2. Justifier de son engagement.....	352
1.1.3. Médiatiser seulement un engagement tangible.....	352
1.2. La production protégée d'une information par les tiers à l'entreprise.....	353
1.2.1. Critiquer et parodier, l'usage licite d'une marque à des fins d'information	353
1.2.2. Critiquer sans pour autant dénigrer.....	354
1.2.3. Ne pas craindre d'informer	356
2. Mieux informer pour tenter de mieux sanctionner.....	356
2.1. Une autorité informée garante du respect d'une politique socialement responsable.....	357
2.1.1. Le mécanisme du <i>name and shame</i>	357
2.1.2. L'appel au Boycott	358
2.2. Une effectivité relative des mécanismes de sanction économique par les autorités privées	359
2.2.1. Le manque de sanction à l'égard des acteurs peu ou mal « communicants »	359
2.2.2. L'impératif de produire des informations de qualité.....	361
2.2.3. L'impératif de sensibilisation des acteurs	362

La loyauté des engagements : la RSE prise au mot par le Droit par Kathia Martin-Chenut, Juliette Tricot

363

Introduction : La RSE, un outil de communication, un enjeu de réputation.....	363
1. Les risques d'instrumentalisation de la RSE : l'écart entre les discours et les pratiques	364
1.1. Des discours aux pratiques : la variété des formes d'instrumentalisation de la RSE.....	366
1.1.1. Les procédés de l'instrumentalisation.....	366
1.1.2. Les cycles de l'instrumentalisation.....	367
1.2. Des pratiques aux stratégies : l'apparition de nouveaux concepts	369

LA RSE SAISIE PAR LE DROIT

1.2.1. L'appellation des phénomènes.....	369
1.2.2. La compréhension des phénomènes.....	371
2. Les réponses juridiques à l'instrumentalisation de la RSE : l'adéquation des discours et des pratiques	372
2.1. Sanctionner l'inadéquation.....	373
2.1.1. Le secours des pratiques commerciales trompeuses	373
2.1.2. Les limites des pratiques commerciales trompeuses.....	377
2.2. Garantir l'adéquation.....	378
2.2.1. Le recours aux labels	378
2.2.2. Les faiblesses des labels	379
<i>La réparation de l'atteinte au milieu naturel</i> par, Carina Oliveira, Adélie Pomade Benoît Steinmetz.....	381
1. La réparation sous forme monétaire.....	382
1.1. La coexistence de la réparation du préjudice matériel, moral et écologique	383
1.2. La nature ambivalente des dommages et intérêts.....	386
2. La réparation en nature.....	387
2.1. La réparation pendant et après la survenance du dommage	390
2.2. La réparation avant la survenance du dommage.....	392
<i>La difficile réparation des rapports sociaux</i> par Kathia Martin- Chenut, Camila Perruso, Leandro Varison.....	397
1. La réparation à l'initiative de l'entreprise : l'exemple du permis social d'opérer	400
1.1. Un outil encore en construction.....	400
1.2. Un permis social opérationnel	403
2. La réparation sous l'impulsion des juridictions : l'exemple des droits à la vie digne et au projet de vie	408
2.1. Une notion polyvalente de réparation.....	409
2.2. Une effective protection du projet de vie	410
Conclusion	412
III – Répondre de l'avenir	
<i>Obligation de prévention dans les champs social et sanitaire</i> par Morane Keim-Bagot.....	417
1. La socialisation du risque freinant la prévention.....	417
1.1. L'inefficacité du lien réparation-prévention organisé dans le droit de la Sécurité sociale.....	418
1.2. La dilution des responsabilités individuelles dans les fonds d'indemnisation : l'exemple de l'amiante	421

SOUS LA DIRECTION DE KATHIA MARTIN-CHENUT ET RENE DE QUENAUDON

2. De l'obligation de sécurité à l'obligation de prévention	423
2.1. L'inefficacité relative des obligations individuelles de sécurité	424
2.2. Vers une obligation individuelle de prévention.....	426
<i>Obligation de prévention dans les champs environnemental et sanitaire</i> par Benoit Steinmetz, Carina Oliveira, Adélie Pomade	431
1. La prévention du danger et la précaution face au risque	431
1.1. La prise en compte du danger par le principe de prévention	432
1.1.1. Le champ de la prévention du danger	432
1.1.2. La sanction de l'absence de prévention et de l'exposition au danger.....	433
1.2. La prise en compte des risques par le principe de précaution	434
1.2.1. La portée du principe de précaution.....	435
1.2.2. La notion de risque au pluriel	437
1.3. Entre prévention et précaution : l'utilisation des pesticides en question	438
1.3.1. La reconnaissance de la toxicité des pesticides par les textes juridiques : un positionnement favorable à la prévention	439
1.3.2. La difficile reconnaissance de la toxicité des pesticides par la jurisprudence : un positionnement ambivalent entre prévention et précaution.....	440
1.3.2.1. L'exposition des travailleurs agricoles	440
1.3.2.2. L'exposition des tiers, de la faune et de la flore locales	443
2. L'incertitude inhérente aux risques émergents.....	444
2.1. Précaution, sobriété et ondes électromagnétiques	444
2.1.1. La mise en œuvre du principe de précaution dans le cadre des antennes relais de téléphonie mobile	445
2.1.2. La mise en œuvre du principe de sobriété dans le cadre du téléphone portable.....	447
2.2. Précaution et nanotechnologie.....	449
<i>Le devoir de vigilance des sociétés mères et des donneurs d'ordre</i> par Nicolas Cuzacq.....	453
1. Une obligation de vigilance fondée sur une démarche de prévention....	455
2. Une responsabilité fondée sur une faute de vigilance	459
3. Critique et contre-critique de la proposition de loi relative au devoir de vigilance.....	463
<i>De la prévention à la réparation des impacts ESG. Le contrat durable, outil de formalisation du devoir de vigilance raisonnable</i> par Yann Queinnec, Adrien Launay	469
1. Le contrat durable vecteur de prévention.....	470

LA RSE SAISIE PAR LE DROIT

1.1. Analyse précontractuelle des risques ESG liés au contrat.....	471
1.2. Formulation claire et précise des engagements ESG attachés au contrat.....	474
1.3. Organisation raisonnée des dispositifs de prévention des risques ESG.....	476
1.3.1. La délégation interne au sein de l'entité donneuse d'ordre.....	476
1.3.2. La délégation externe au sous-traitant et fournisseur.....	477
1.3.3. La délégation externe à des tiers parties prenantes.....	478
2. Le contrat durable vecteur de réparation.....	481
2.1. La médiation comme vecteur de résolution des litiges et d'adaptation du contrat.....	481
2.2. L'arbitrage comme garantie d'une réparation des externalités négatives.....	482
2.3. L'assurance - vers l'émergence de mécanismes assurantiels adaptés aux enjeux ESG ?.....	483
Conclusion.....	484
Le travail durable par René de Quenaudon.....	485
1. Les outils d'imputation de responsabilité lorsque la durabilité est socio-économique.....	488
1.1. Identification des outils d'imputation de responsabilité lorsque la durabilité est protectrice du salarié.....	490
1.1.1. Outils d'imputation lorsque la durée du contrat n'a pas été aménagée.....	490
1.1.2. Outils d'imputation de responsabilité lorsque la durée du contrat a été aménagée.....	492
1.2. Identification des outils d'imputation de responsabilité lorsque la durabilité sert la pérennité de l'entreprise.....	493
2. Les outils d'imputation de responsabilité lorsque la durabilité est sociétale.....	493
2.1. Outils d'imputation de responsabilité en raison de l'environnement sociétal de l'entreprise.....	494
2.1.1. Exemple d'un outil d'imputation de responsabilité dans le cadre de l'environnement économique.....	494
2.1.2. Exemples d'outils d'imputation de responsabilité dans le cadre de l'environnement écologique.....	494
2.2. Outils d'imputation de responsabilité dans le cadre du télétravail salarié.....	495
Répondre de l'avenir par les normes de performance de la Société financière internationale par Nitish Monebhurrn.....	497

SOUS LA DIRECTION DE KATHIA MARTIN-CHENUT ET RENE DE QUENAUDON

1. L'anticipation de la RSE vérifiée par une prise en considération des normes de performance de la SFI	499
2. La perte de contrôle de la SFI quant à l'application des normes de performance par ses clients.....	502
2.1. Une perte de contrôle remarquable lors du financement d'autres institutions financières par la SFI.....	503
2.2. Une perte de contrôle potentiellement maîtrisée par l'institution du conseiller/médiateur	506

4^e partie :

Répondre à cause de qui / grâce à qui ?

Lanceurs d'alerte et responsabilité par Jacqueline Bouton	513
1. Qualité de lanceur d'alerte et responsabilité	514
1.1. Le lanceur d'alerte tel qu'envisagé par les textes.....	515
1.2. Exonération de responsabilité et bonne foi exigée du lanceur d'alerte.....	517
2. La responsabilité du lanceur d'alerte en fonction de la nature des faits révélés.....	518
2.1. La notion d'alerte professionnelle.....	519
2.2. Les faits révélés, objet de protection	520
3. La responsabilité en lien avec les destinataires	523
3.1. Responsabilité et employeur.....	523
3.2. Responsabilité et autres destinataires	525
Plaidoyer des ONG par Leandro Varison	529
1. Les différents rapports entre ONG et entreprises.....	531
1.1. Une relation de coopération.....	531
1.2. Une relation toujours instable.....	533
2. Le plaidoyer juridictionnel des ONG.....	535
2.1. La saisine en tant que partie	535
2.2. L'intervention en tant que tiers.....	537
3. Le plaidoyer politique des ONG	540
3.1. Le plaidoyer normatif.....	540
3.2. La mobilisation de l'opinion publique.....	542
Conclusion	544
Tiers et victimes : L'outil des actions collectives par Fleur Laronze, Carina Oliveira, Jânia Saldanha	545
1. L'initiative des tiers victimes : l'intérêt à agir au soutien de la qualité à agir	550
1.1. L'atteinte à l'intérêt des tiers : la nature du préjudice invocable.....	550

LA RSE SAISIE PAR LE DROIT

1.2. Le levier de l'action de groupe : l'identification du juge compétent	554
2. L'implication des tiers non victimes : la qualité à agir précédant l'intérêt à agir.....	559
2.1. Les actions judiciaires des tiers non victimes.....	559
2.2. Les actions extra-judiciaires des tiers non victimes	565

5^e partie : Répondre devant qui ?

***Les instruments allemands de répression de la grande
délinquance d'affaires : justice consensuelle et enquêtes
internes*** par Juliette Lelieur

.....	571
1. Introduction.....	571
2. La justice consensuelle.....	576
2.1. La suspension des poursuites en contrepartie d'obligations et d'injonctions.....	577
2.2. La transaction juridictionnelle.....	580
3. Les enquêtes internes	585
3.1. Le déroulement d'une enquête interne	588
3.2. L'exploitation en justice des preuves rassemblées.....	590

L'évitement du juge social par Fleur Laronze.....

.....	593
1. L'évitement déguisé du juge social.....	595
1.1. Le choix stratégique du mode de rupture du contrat de travail : l'éviction du juge recherchée ?.....	596
1.2. Le contrat de procédure ou l'organisation de l'évitement du juge social	598
2. L'évitement flagrant du juge social.....	601
2.1. L'évitement sanctionné	601
2.2. L'évitement institué.....	603

***Les Points de contact nationaux : un forum de résolution des
conflits complémentaire ou concurrent du juge ?*** par Kathia
Martin-Chenut, René de Quenaudon, Leandro Varison

.....	607
1. Les PCN, un outil de mise en dialogue entre entreprises et parties prenantes.....	608
1.1. Les PCN, une instance de promotion des PDOCDE	608
1.2. Le PCN français, un forum d'impulsion de la RSE.....	611
2. Les PNC, une instance de prévention des litiges plutôt que de remédiation ?	613
2.1. Les PCN, un outil de règlement des différends complémentaire à la justice.....	614
2.2. Les PCN, un outil de règlement des différends concurrent des juridictions ?.....	619

715

SOUS LA DIRECTION DE KATHIA MARTIN-CHENUT ET RENE DE QUENAUDON

Conclusion	623
<i>La recherche d'un juge compétent : les défis posés par l'extraterritorialité</i> par Kathia Martin-Chenut, Nicolas Nord.....	625
1. Les obstacles liés à l'éclatement des activités des entreprises	627
1.1. Le <i>Forum shopping</i> et les éléments d'extranéité en tant qu'obstacles à la justice pénale : l'exemple de l'affaire du Probo Koala.....	628
1.2. Le <i>forum non conveniens</i> en tant qu'obstacle à la justice civile : l'exemple de l'affaire <i>Chevron-Texaco</i>	630
2. Les remèdes potentiels : la compétence universelle et le déni de justice	634
2.1. L'exercice d'une compétence universelle	635
2.2. Le déni de justice en tant que compétence subsidiaire	638
<i>Arbitrage international et droit des investissements : la question des devoirs des investisseurs</i> par Nitish Monebhurrun	643
1. Les techniques juridiques pour la prise en compte des devoirs des investisseurs en droit international des investissements.....	645
1.1. Les techniques conventionnelles : la prise en compte de la RSE dans les accords relatifs aux investissements pour évaluer la protection due aux investisseurs.....	645
1.1.1. Une prise en compte <i>a priori</i> programmatique.....	645
1.1.2. Une prise en compte programmatique ayant des effets juridiques	647
1.2. Les techniques jurisprudentielles pour la prise en compte du comportement socialement irresponsable de l'entreprise	648
1.2.1. L'invocabilité de la doctrine des mains propres pour évaluer la recevabilité des requêtes des entreprises	649
1.2.2. L'invocabilité du devoir d'information des entreprises pour éviter un investissement frauduleux.....	653
2. La constitution potentielle d'un enrichissement en l'absence de reconnaissance des devoirs des investisseurs	655
2.1. Les conditions à remplir pour caractériser un enrichissement sans cause	655
2.2. L'invocabilité du principe de l'enrichissement sans cause pour ne pas récompenser un comportement socialement irresponsable de l'entreprise.....	657
<i>Organes de protection des droits de l'homme et responsabilité des entreprises : la contribution des obligations positives</i> par Camila Perruso, Kathia Martin-Chenut	659
1. La contribution de l'outil obligation positive sur plan interne	664

LA RSE SAISIE PAR LE DROIT

1.1. Outil favorisant l'encadrement normatif des activités des entreprises.....	665
1.2. Outil favorisant le contrôle des activités des entreprises	667
2. La contribution de l'outil obligation positive sur le plan international	668
2.1. Outil favorisant une harmonisation au niveau régional.....	668
2.2. Outil favorisant une irradiation des standards mondiaux en matière de RSE.....	671
Conclusion générale	
Conclusions et perspectives par Kathia Martin-Chenut	679
RSE et différentes branches du droit : une rencontre à des rythmes et intensités variables.....	679
Qui répond ?	681
Comment répondre ?	683
Répondre grâce à qui ou à cause de qui ?	685
Répondre devant qui ?.....	686
Perspectives pour la poursuite de la recherche	688
Index	693
Table des matières.....	701